

Communiqué
de presse



Géoparc Terres d'Hérault

© Demain la terre

Montpellier, le 10 juillet 2024

Géoparc Terres d'Hérault Feu vert pour le dépôt de candidature au label « Géoparc mondial UNESCO »

Jeudi 27 et vendredi 28 juin, deux représentants du Comité National des Géoparc français (CNGF) ont visité le Géoparc Terres d'Hérault afin d'évaluer le niveau de maturité du projet et de son dossier de candidature au regard des critères du label « Géoparc mondial UNESCO ». Et le verdict est tombé : les évaluateurs ont donné leur feu vert pour candidater officiellement cet automne !

Une première étape réussie !

« *Notre comité sera fier de transmettre votre candidature à l'UNESCO* ». C'est par cette phrase que **Jean-Simon Pages**, Président du Comité National des Géoparc de France (CNGF) et Directeur du Géoparc mondial UNESCO de Haute-Provence, a clôturé deux jours de visites très intenses. Une excellente nouvelle pour la candidature du Géoparc terres d'Hérault qui sera le seul parmi les 3 candidats français à pouvoir concourir pour l'obtention de ce prestigieux label.

« *La réussite de cette démarche est une victoire collective, qui repose autant sur la qualité de notre patrimoine géologique, que sur l'engagement de l'ensemble des partenaires mobilisés au côté de l'équipe du Géoparc* » déclare **Kléber Mesquida**, Président du Département de l'Hérault.

Le Président Kléber Mesquida, accompagné des maires, conseillers départementaux, membres d'associations, membres du Conseil scientifique et de prospective, responsables d'offices de tourisme, soit **près de 50 personnes du territoire héraultais, se sont mobilisés** pour présenter quelques-unes des pépites du Géoparc.

Service presse Département de l'Hérault
Eléonore AVENET 04 67 67 67 23 – 07 70 00 69 38
Florence BALDIT 04 67 67 49 04 – 06 46 12 70 09
actu@herault.fr

Plusieurs sites ont été présentés parmi lesquels :

- Le Grand Site de France Gorges de l'Hérault et Pont du Diable ainsi que la maison du Grand Site de France
- Le belvédère du Mont Saint-Baudille
- La maison du Grand Site de France Cirque de Navacelles située sur le belvédère de la Baume Auriol
- Le Musée de Lodève
- Les géosites de la Mine Simon et de la Falaise de la Padène à Graissessac
- Le géosite du Belvédère de Carlencas-et-Levas
- La Dalle de la Lieude
- Le Neck de la Roque et Salagou
- Le départ du sentier pour la baie des Vailhès

Le Géoparc Terres d'Hérault, candidat au label UNESCO en 2024

Engagé dans la démarche de labellisation UNESCO depuis 2022, le Département de l'Hérault prévoit de déposer sa candidature en novembre 2024.

C'est au travers des **112 communes héraultaises** et un patrimoine géologique riche - sur un **périmètre de 2046 km²** - que le Géoparc Terres d'Hérault nous raconte **540 millions d'années d'histoire géologique** de notre planète.

Une ambition collective portée par le Département qui prévoit de déployer de nombreuses actions pour à la fois éduquer et sensibiliser le public à la transmission des sciences de la Terre et des enjeux futurs, mais aussi développer le « géotourisme », un tourisme durable qui préserve et valorise le caractère géologique et géographique du territoire et prenant également en compte les éléments sociaux et écologiques de la région.

Plus d'informations : geoparc.herault.fr



Le label « Géoparc mondial UNESCO »

Candidater au label « Géoparc mondial UNESCO », c'est l'opportunité pour le Géoparc Terres d'Hérault d'être reconnu à l'international dans l'objectif de faire découvrir ses richesses naturelles et d'inciter à leur préservation. Son obtention confirmerait le caractère unique du territoire héraultais qui possède un patrimoine géologique exceptionnel et qui s'engage quotidiennement pour sa préservation et sa valorisation.

« L'obtention de ce label mondial serait non seulement une reconnaissance du patrimoine géologique exceptionnel de nos territoires héraultais, mais cela permettrait également de mieux les préserver, les étudier avec une communauté scientifique internationale et sensibiliser le grand public à la préservation de ces espaces géologiques. En Hérault, la démarche est unique, car elle est portée par le Département qui fédère ainsi tous les partenaires dans cette démarche de labellisation. Et c'est ensemble que nous candidaterons en novembre prochain au label « Géoparc mondial UNESCO. » déclare **Kléber Mesquida**, Président du Département de l'Hérault.



Les Géoparcs labellisés par l'UNESCO

- **213 Géoparcs dans 48 pays** (chiffres mars 2024)
- **9 Géoparcs français** (chiffres mars 2024) : Beaujolais, Causses du Quercy, Chablais, Haute-Provence, Lubéron, Massif des Bauges, Monts d'Ardèche, Armorique, Normandie-Maine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Créé en 2015, le label Géoparc mondial de l'UNESCO est attribué par l'UNESCO et le réseau mondial des Géoparcs à un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable. Valorisant une démarche ambitieuse portée par un territoire et ses partenaires (associations, élus, habitants...), le label soutient les territoires dans la conservation de leur patrimoine géologique exceptionnel et la sensibilisation du public aux enjeux écologiques.

Aujourd'hui, ce label est attribué à 213 géoparcs dans 48 pays. En mars 2024, 18 nouveaux géoparcs mondiaux ont été ainsi désignés (Brésil, Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande, Indonésie, Malaisie, République de Corée, Japon, Iran, Grèce, Espagne, Norvège, Grande-Bretagne, Irlande du Nord et France).

En France, désormais ce sont 9 Géoparcs labellisés par l'UNESCO : Haute-Provence, Parc Naturel Régional du Lubéron, Massif des Bauges, Chablais, Monts d'Ardèche, Causses du Quercy et Beaujolais, Armorique et Normandie-Maine.

Plus d'infos : unesco.org